



François de RUGY,
Ministre d'Etat, ministre de la Transition
écologique et solidaire

Brune POIRSON,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat,
ministre de la Transition écologique
et solidaire

Paris, le 16 décembre 2018

Communiqué de presse

COP 24 : La France salue l'adoption des règles d'application de l'accord de Paris

La France salue l'adoption des règles d'application de l'accord de Paris ainsi que les conclusions du dialogue Talanoa qui ont permis d'appeler au rapprochement des engagements et des objectifs, lors de la COP24, à Katowice. Ces règles rendent pleinement opérationnel l'Accord, adopté à Paris en 2015 par 195 pays.

« Je salue l'Accord obtenu ce soir. Il est indispensable à la mise en œuvre concrète, et irréversible, de l'accord de Paris : or l'essentiel n'est pas ce qui brille, mais ce qui dure. Cet accord constitue une étape clé dans l'atteinte des objectifs fixés lors de la COP 21. Il ne constitue évidemment pas un aboutissement, mais il fixe un cap. Désormais, la crainte d'un retour en arrière est effacée. Nous sommes lucides, beaucoup reste à accomplir. Mais nous sommes déterminés : dans un contexte difficile, alors que certains ne cachaient pas leur scepticisme, nous avons tenu bon ; en cela, cet accord constitue une victoire du multilatéralisme sur l'isolationnisme ; plus que tout, nous avons rappelé que face à l'urgence climatique, nous ne faiblirons jamais. » a déclaré François de Rugy.

« Notre action doit se poursuivre au niveau national, européen et international, mais les trois éléments essentiels à l'obtention d'un accord satisfaisant ont été atteints : la confiance, la solidarité, l'ambition. L'accord de Paris est notre feuille de route, notre contrat social pour le XXIème siècle. Sans règles d'application agréées par toutes les Parties, il était menacé. L'esprit de l'Accord est désormais préservé et les outils d'application sont adoptés. Il nous faut maintenant continuer d'agir et mettre la transition écologique véritablement au cœur des politiques publiques. » a réagi Brune Poirson.

Les objectifs portés par la France sont atteints :

La finalisation des règles d'application de l'accord de Paris permettant sa mise en œuvre intégrale et immédiate : ces règles universelles, solidaires et ambitieuses respectent à la lettre l'esprit de l'accord de Paris.

La mobilisation de financements soutenant l'action climatique.

L'appel à la révision à la hausse de l'ambition des contributions déterminées au niveau national d'ici 2020, grâce aux résultats du dialogue de Talanoa : cette révision est nécessaire pour stopper la hausse des températures à +1,5°C, comme l'a rappelé le dernier rapport du GIEC.

Ces objectifs s'appuyaient sur trois piliers : la confiance, la solidarité, l'ambition.

1^{er} pilier : La confiance

Les règles d'application adoptées garantissent la confiance entre parties :

La réduction des émissions de CO2 : les lignes directrices adoptées sont universelles et s'appliquent à chaque pays.

L'adaptation au changement climatique : un système rassemblant des informations sur la vulnérabilité des pays, leurs priorités d'actions, et les efforts réalisés, sera mise en place.

Le cadre de transparence renforcé : l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre, les rapports bisannuels sur le climat ainsi que leur revue se feront bien selon un format commun aux pays développés et aux pays en développement.

2^{ème} pilier : la solidarité

Le résultat atteint améliore la prévisibilité du soutien apporté aux pays en développement. Il prévoit, fin 2020, la définition du futur objectif financier qui remplacera les 100Mds après 2025. Il envoie un signal fort concernant la réorientation des flux financiers, au-delà des seuls financements publics.

Par ailleurs les pays développés ont poursuivi leur mobilisation, avec de nouvelles annonces financières. La France a contribué à cet effort avec une contribution de 35M€ à deux fonds ciblant l'adaptation dans les pays les plus vulnérables.

3^{ème} pilier : l'ambition

La COP24 reconnaît le rapport spécial du GIEC sur 1,5°C. Elle réaffirme ainsi le rôle de la science et du GIEC, la finalisation du rapport spécial, et les suites qui y seront données dans le cadre des travaux de la CCNUCC.

Le dialogue Talanoa a été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre des engagements des pays. Les conclusions du dialogue appellent les pays à relever l'ambition de leurs engagements pour être alignés avec l'objectif 1,5°C.

La France a pleinement joué son rôle de garant de l'esprit de l'accord de Paris à travers la forte mobilisation gouvernementale (avec trois déplacements du Ministre d'Etat et de la Secrétaire d'Etat Brune Poirson en Pologne notamment pour participer à la phase politique du dialogue Talanoa, au Segment de haut niveau et à la ministérielle sur les financements) ainsi que celle de la délégation française.

La France a notamment pris l'initiative d'une déclaration, publiée le 12 décembre, lançant un appel fort à la fin de cette COP à relever l'ambition des engagements des pays.

Elle a mené les consultations au nom de l'UE avec la Turquie, notamment par l'intermédiaire de la Secrétaire d'Etat Brune Poirson. Elle a permis de résoudre en partie la question de la mobilisation des financements publics. L'adoption des règles du jeu de l'accord de Paris lors de cette COP24 va permettre désormais de se concentrer sur l'action et sur les leviers pour être toujours plus ambitieux.

La France continuera à être très mobilisée tout au long de l'année 2019 pour amplifier son action et sa coopération avec ses partenaires à travers la prochaine édition du One Planet Summit, le 14 mars prochain à Nairobi, la présidence française du G7, qui débutera le 1^{er}

janvier 2019, et le Sommet du Secrétaire Général des Nations Unies sur le climat, en Septembre 2019 : dans ce cadre, la mission confiée par Antonio Guterres au Président de la République, ainsi qu'au Premier Ministre jamaïcain, permettra à la France de poursuivre la mobilisation des financements publics et privés pour l'action climatique .

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)